

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)

CTPL DU 10 MAI 2011 :

Réforme, quand tu nous tiens .. un pas en avant , deux en arrière ! ! ! ! !

L'objet unique du CTPD de ce jour était la **création des SIP du Havre Océane et Estuaire**, et cela à partir des 2 CDI existants et de la scission de la Trésorerie du Havre Impôts..... qui, elle même, rappelons le était née de la fusion de 3 trésoreries.

Réforme, quand tu nous tiens ..un pas en avant , deux en arrière ! ! ! ! !

F.O.-DGFIP 76 rappelle son opposition de principe de la création des SIP.

F.O.-DGFIP 76 condamne une fois de plus, le cadre dans lequel s'est effectué cette création :

Des groupes de travail ont certes été réunis, cependant il apparaît que les doléances des personnels n'ont pas toujours été prises en compte.

Rappelons que lors de la visite de notre syndicat dans les services des futurs SIP en début d'année, nous avons constaté avec surprise que les agents n'avaient visité qu'une fois les locaux , et pour certains pas du tout .

Comment dans de telles conditions avoir une approche sereine et constructive de ces créations ?

Le déménagement a d'ailleurs été retardé, en dernière minute, afin de permettre des travaux de rafraîchissements supplémentaires : peintures, lessivage et revernissage des sols...preuve en est que tout se gère bien en amont ! !

Au moins un point positif : la direction s'est engagée à ce que les centres d'appels bénéficient d'une isolation phonique optimale.

Une caisse conjointe pour les 2 SIP sera mise en place ...tiens donc, la direction nous évoque d'ores et déjà la possibilité à venir de n'avoir plus qu'une seule caisse par site pour tous les services (SIE-SIP....).

Notre organisation rappelle que les habilitations informatiques nécessaires aux encaissements doivent être délivrées à un nombre suffisant d'agents pour les deux structures.

A date, les SIP sont créés à effectif constant (mais pour combien de temps ?)..

Le SIP Océane sera doté de 2 adjoints Cadres A, et 1 pour le SIP Estuaire. Quant au poste de chargé de mission actuel, il est conservé et sera affecté au dire de la direction sur le SIP qui en aura le plus l'utilité.

Fidèle à ses motions revendicatives de son Congrès national, **F.O.-DGFIP 76 vote contre.**

Ensuite, nous a été présenté le protocole d'accueil « grand site le Havre ».


Il est inspiré de l'accueil existant à Rouen et de l'étude ergonomique réalisée en 2008, suite à l'échec de la mise en place du premier accueil commun.

Il est à déplorer que l'environnement des locaux servant en premier lieu à la réception des usagers soit si mal adapté à la réception du public.... alors que de nombreux réaménagements se sont avérés déjà infructueux.

F.O.-DGFIP 76 vote contre ce protocole, qui ne représente qu'une formalisation de la création des SIP.

F.O.-DGFIP 76 déplore également que face à une restructuration de cette importance, aucune personne de l'arrondissement financier du Havre n'était présente....

Présent auprès des personnels depuis le début des restructurations, **F.O.-DGFIP 76** continuera à être présent et les défendre.

BULLETIN D'ADHESION	
	NOM : PRÉNOM :
	GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %
	AFFECTATION :
	déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O.-DGFIP)
Fait à le	
(signature)	
→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu	